

## La CFE-CGC la force du collectif ...

Les élections professionnelles sont organisées entre le 11/10/17 et le 17/10/17 pour l'ensemble des sociétés composant l'U.E.S. 'Union Economique et Sociale' ATOS France

**Ces très prochaines élections professionnelles sont pour VOUS, salariées et salariés, une véritable opportunité de vous exprimer.**

L'U.E.S. Atos France comporte 5 établissements:

- ✓ **Atos Infrastructures** composé de la société Atos Infogérance.
- ✓ **Atos Bull Technologies** (4200p) : Bull SA, Bull SAS, FastConnect, Serviware, TR Com, Avantix, Bull ISS, Agarik, Unify, Bluekiwi, Elexo et Evidian.
- ✓ **Atos Solutions** (5600p): Atos Intégration, DIAMIS et WorldGrid.
- ✓ **Atos Conseil** (235p) : Atos Consulting.
- ✓ **Atos Fonctions Supports** (441p) : Atos Management France.

**La CFE-CGC présente 277 candidates et candidats DP et CE.**

Aujourd'hui, la **CFE-CGC** est déjà très fortement représentée dans tout le groupe Atos, ce qui lui permet de **participer activement à TOUTES les négociations dans le groupe.**

Les candidats de la **CFE-CGC** sont des **opérationnels**, ils savent vos contraintes, ils sont confrontés aussi aux aléas des clients, à la dégradation des conditions de travail et aux pressions de la haute direction.

Les candidats **CFE-CGC** savent faire valoir vos intérêts et argumenter lors des réunions avec la direction car ils connaissent par expérience vos difficultés et vos métiers.

Avec ces élections vous avez le choix ENTRE subir sans broncher OU vous associer à ceux qui se sont donnés les moyens de réagir et d'agir ensemble dans les situations difficiles.

Depuis plusieurs années, la **CFE-CGC** a progressé en réussissant à rassembler les bonnes volontés venant de tous horizons culturels et politiques. **C'est notre marque de fabrique et notre savoir-faire.**

La **CFE-CGC** a démontré au quotidien sa capacité à vous représenter avec efficacité.

La **CFE-CGC** considère que la critique est constructive si des solutions sont apportées pour répondre aux difficultés. L'obstruction systématique n'est pas signe de dialogue. Grâce à votre soutien, nous entendons incarner dans l'avenir une nouvelle forme de modernité sociale, constructive mais ferme pour une 'juste reconnaissance au travail' des salariés.

Pour la **CFE-CGC** la stratégie est claire **DIRE CE QUE L'ON FAIT ET FAIRE CE QUE L'ON A DIT.**



**La CFE-CGC est un syndicat de construction sociale au service des Techniciens, Agents de Maîtrise, Ingénieurs et Cadres.**

Un seul contact email : [atos.cfe.cgc@gmail.com](mailto:atos.cfe.cgc@gmail.com) Site : <http://atos.fieci-cfecgc.org/>



**La CFE-CGC reste mobilisée au quotidien pour le maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap**

**Beaucoup de correspondants Handicap chez Atos sont des élus CFE-CGC**

La **CFE-CGC** qui a été très moteur sur l'accord Handicap affiche son volontarisme dans les domaines comme l'accessibilité des sites, l'accès aux droits, la scolarité et l'égalité des chances, l'insertion professionnelle ou encore l'accessibilité, l'aménagement des postes de travail et le maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap de notre groupe. **La défense des intérêts des salarié(e) en situation de Handicap au sein de l'entreprise est une des priorités de notre organisation syndicale.**

## **BSC 2017 ... Toujours aussi arbitraire, opaque et démotivante !!!**

Depuis des années le groupe Atos ajuste ses coûts salariaux en faisant baisser la rémunération variable par des coefficients compliqués et en supprimant l'effet plancher pour certains. **Ces pratiques ne sont pas acceptables. Le salarié doit pouvoir vérifier** que le l'attribution (objectifs et résultats) de sa rémunération variable soit **claire et conforme aux modalités contractuelles** prévues par le contrat de travail.

**Notre combat continue ! La Direction respecte-t-elle le droit ? La réponse est 'Non'** et cela se vérifie au vu des multiples **condamnations** qui pleuvent **dès lors que la question est portée devant les Juges.**

**Nous continuons à dénoncer** et nous tenons bon devant cette baisse déguisée des coûts salariaux orchestrés par le Groupe depuis des années. **Les salariés que nous accompagnons** ont très souvent **gain de cause devant les prud'hommes.** Nous regrettons d'être le seul syndicat à le faire, à croire que les autres syndicats délaissent une partie des salariés au prétexte qu'ils seraient mieux nantis car ils ont une rémunération variable.

La Direction s'en moque car elle compte sur le manque d'information des salariés à ce sujet ! Elle devrait se méfier, nous progressons de plus en plus dans les dossiers gagnés aux prud'hommes et cela commence à se voir !

**Les injustes coefficients multiplicateurs/diviseurs** aux noms évocateurs tel « booster » désormais sans plancher **sont une injure au travail des salariés.**

**Pour mieux connaître vos droits et lutter contre cet arbitraire, vos représentants CFE-CGC** sont là pour vous conseiller, vous aider et vous donner les moyens techniques et juridiques pour vous défendre.

## **Pour la CFE-CGC, l'égalité professionnelle et la mixité sont des facteurs de créativité, de productivité et de cohésion sociale dans le monde du travail.**

Ainsi la **CFE-CGC** agit pour **permettre aux femmes comme aux hommes** de bénéficier d'une véritable égalité des chances dans leur déroulement de carrière et la **possibilité de concilier plus facilement leur vie professionnelle et leur vie personnelle.** Pour la **CFE-CGC**, le **plus gros frein** à la mise en place d'une véritable égalité professionnelle entre les femmes et les hommes **se situe au niveau des mentalités.**



Si nous ne luttons pas contre de nombreux stéréotypes qui ont la vie dure, nos actions seront sans effet à moyen et long terme. **Pour la CFE-CGC, seule les entreprises qui faciliteront cet équilibre, seront demain en capacité de fidéliser leurs salariés,** notamment après la signature de l'accord de génération. Ces actions concourent au Well Being At Work.